



Paris, 20 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

L'ensemble des organisations syndicales (OS) siégeant au CTM éprouve un profond sentiment de mécontentement et d'incompréhension concernant la gestion de la mise en place du statut d'emploi relatif aux emplois d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Ce nouveau statut d'emploi, concernant les personnels de direction, les chef.fes de SRFD et certains adjoints, les inspecteurs/trices et certains cadres de la DGER a été négocié au cours de l'été 2019. Dès la parution du décret, la première entorse, à savoir l'apparition d'un échelon spécial nettement inférieur à l'indice sommital de la carrière des PCEA, PLPA et CPE, nous avait interpellés et a surtout annihilé l'essentiel de l'attractivité de ce nouveau statut donc de ces métiers.

Pour mémoire, une forte majorité des OS revendiquait un statut de corps des personnels de direction, promis par la précédente mandature. Le statut d'emploi a été acté par seulement deux organisations syndicales en échange de la **promesse** d'une **revalorisation conséquente** des rémunérations de ces personnels d'encadrement.

Aujourd'hui, plus d'un an après la parution du décret afférent à ce statut, la totalité des OS constate que l'inertie de ce dossier a atteint son paroxysme lors du dernier groupe de travail du 14 janvier 2021 (et 3e GT sur le RIFSEEP). En effet lors de ce troisième GT, votre administration nous a présenté des propositions non stabilisées et sans cohérence.

De plus, alors que nous avons quitté le deuxième groupe de travail considérant que les propositions de l'administration étaient insuffisantes, les services nous ont présenté ce 14 janvier 2021 des montants de RIFSEEP inférieurs au précédent GT du 7 décembre 2020, ce qui est incompréhensible et inacceptable.

Monsieur le Ministre, vous aurez pu constater que l'ensemble des OS aborde ces groupes de travail, avec un esprit constructif et bienveillant, au regard de l'arrivée des nouvelles équipes au sein de votre administration.

Mais force est de constater que notre bienveillance et notre loyauté ont atteint leurs limites.

Au regard de la situation de blocage, l'intersyndicale constituée de l'ensemble des OS siégeant au CTM, sollicite un échange avec vous, en présentiel, afin qu'il soit envisagé une issue cohérente et acceptable pour les cadres de l'enseignement agricole.

L'intersyndicale des personnels de l'encadrement

Frédéric Chassagnette

Clémentine Mattéi

Co-secrétaires généraux Snetap FSU

Didier Fleury

Secrétaire général SEA UNSA

Thierry Jacob

Fabienne Vasseur

Co-secrétaires généraux CGT Agri

Annick Pinard

Secrétaire coordinatrice général Alliance du Trèfle

Jean-Christophe Leroy

Secrétaire général FO Agriculture

Gisèle Bauland

Secrétaire fédérale Sgen-CFDT

Dominique Blivet

Secrétaire national SUD Territoires

Copie à :

Monsieur le Directeur de Cabinet

Monsieur le Directeur de Cabinet adjoint

Monsieur le Conseiller du Ministre

Madame la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Madame la Secrétaire Générale